

Le plan du salut en 7 étapes historiques : les dispensations (3)

Programme d'enseignement biblique de Christian Chastagner, pasteur à Rouen – automne 2012

Deux nouvelles dispensations avant celles de la Loi et de la Grâce

3. La dispensation dite du gouvernement humain

Genèse 8.1 et 8.15 à 22 ; 9.1 à 7 et 9.28 ; Genèse 10 et 11

Cette 3^{ème} période de l'histoire de l'humanité est relatée par Moïse, du chapitre 8 au chapitre 11 de la GENÈSE. Elle commence à la sortie de l'arche des 8 personnes sauvées du déluge et se termine à la tour de Babel, soit une durée de 427 ans environ.

Cette période relativement courte est souvent présentée comme celle de la première organisation humaine. Auparavant, aucune loi d'organisation de la société était établie. Aucun principe ne définissait les règles de fonctionnement des peuples puisque la seule référence était la conscience.

À la sortie de l'arche, aube d'une ère nouvelle, Dieu propose lui-même à la famille de Noé une loi embryonnaire :

Genèse 9.1 à 7

Il s'agissait de **principes relatifs au respect de la vie**.

Ainsi équipée de bases morales, la famille de Noé inaugura cette période en offrant un culte à l'Éternel et en perpétuant la pratique des sacrifices :

Genèse 8.20 à 22

Dieu lui-même établira une alliance, des promesses et un signe visible fixant ces choses : l'arc en ciel !

Genèse 9.8

Ainsi les hommes pouvaient-ils, une nouvelle fois, être au bénéfice de la communion avec Dieu et donc, de sa bénédiction.

Malheureusement, ni le souvenir du déluge, ni ces nouvelles dispositions de grâce, ne purent changer la nature de l'homme, encline au mal.

Peu à peu, les nouvelles générations vont reproduire le mal dont fut coupable le genre humain avant le déluge mondial.

Le péché est un mal incurable, récurrent, qui habite le cœur humain, son « dedans ».

C'est en ces temps que Nimrod, petit-fils de Cham, établira les anciens royaumes de Babel et d'Assur et exercera un pouvoir dominateur sur toute cette région du globe, berceau de l'humanité.

Genèse 10.6 à 9

À Babel, on construisit des « ziggourats », véritables temples très élevés aux allures de forteresses. Chacun était pourvu d'une cour centrale qu'entouraient des pièces.

Il y avait des autels pour les sacrifices d'animaux. Les prêtres qui officiaient là, recherchaient à communiquer avec le monde des esprits. Leur ambition était de pénétrer le monde invisible et de « vivre le mensonge que Satan avait proposé à Ève : "*vous serez comme des dieux !*"»

Une fois encore, Dieu allait intervenir face à cette humanité orgueilleuse et provocatrice !
La dispersion liée à la confusion des langages serait le jugement choisi.
On sait peu de choses sur les migrations successives qui partirent de Babel pour se diriger vers l'Ouest, l'Orient ou encore le Sud.
L'étude comparée des langues admet aujourd'hui le fait que les Occidentaux comme les Orientaux parlent des langues dont les règles de formation suggèrent une origine commune.

4. La dispensation patriarcale ou « le temps des promesses »

Genèse 11.10 à 32 ; 12.1 à 4

Après ce nouvel échec sanctionné par un nouveau jugement, Dieu va se révéler désormais sous une forme particulière à un seul homme, Abraham, puis à ses descendants immédiats, les patriarches, et enfin, à la nation issue de cette lignée, Israël, devenant « peuple témoin » au sein des nations.

Cette « dispensation patriarcale » commence après les événements de Babel et se termine à la promulgation de la Loi, au Sinaï, soit une période de 700 ans environ.

Les patriarches seront les dépositaires des promesses de Dieu.

Cette période signale la naissance d'un peuple qui aura une vocation spirituelle inscrite dans le plan rédempteur des nations, « *Le salut vient des Juifs* ».

Elle met en scène des personnes remarquables : Abraham, Isaac, Jacob, Joseph.

Nous assistons à la naissance et à la formation du peuple d'Israël.

La descendance de Sem, à laquelle appartiennent les patriarches, émigra de la région de l'Euphrate vers l'Ouest. Les Sémites qui franchirent le fleuve furent appelés « *les Hébreux* ».

Ce terme provient du nom "*héber*" qui signifie « *qui a traversé* ».

Le patriarche Abraham s'établit dans le pays de Canaan, après de longues marches depuis l'Irak, et s'installa à Hébron où se visitent encore aujourd'hui les tombeaux des patriarches.

Plus tard, la famille descendra en Égypte, à l'époque de Jacob et de Joseph.

Ce dernier, arrière-petit-fils d'Abraham, devint ministre de l'un des pharaons d'Égypte.

Lors de la descente de la famille en Égypte, le nombre des descendants n'était que de 70 personnes, mais au cours des 430 ans de séjour dans la région de Gosen, ses descendants se multiplièrent d'une manière impressionnante, au point que le dénombrement signalé évoque un chiffre de 600 000 hommes sans compter les femmes et les enfants ; ce qui autorise une estimation entre 2 à 3 millions d'Hébreux ayant participé à l'exode.

Ce peuple témoin fut formé dans la souffrance...

Malgré les révélations que Dieu fit à ces patriarches, comme ensuite à l'ensemble des populations d'Égypte au travers des 10 plaies, l'état spirituel des cœurs demeura mauvais à cause du péché.

Les contemporains des patriarches ne furent pas meilleurs que la société au temps de Noé ; l'affaire de Sodome et de Gomorrhe nous le rappelle !

Quant à Israël, peuple choisi, son attitude demeurera rebelle et contredisante malgré le magnifique témoignage de la bonté de Dieu à son égard.

Toutefois, le programme de la rédemption était en marche !

Apôtres et autres prédicateurs du Nouveau Testament en auront tous conscience dans leurs diverses prédications ou lettres :

Actes 6.14 et 7.2 à 53 ; Actes 13.16 à 41 ; Hébreux 11 et 12.1 à 3.

C'est bien de la descendance de Seth que naîtra le Messie, via Noé, Abraham, Jacob.

Ainsi Dieu a-t-il choisi la famille de Jacob, appelée dès lors Israël, pour devenir le peuple au sein duquel le divin rédempteur allait naître.

Cette dispensation prendra fin au Sinaï, avec la promulgation de la Loi révélée à Moïse.